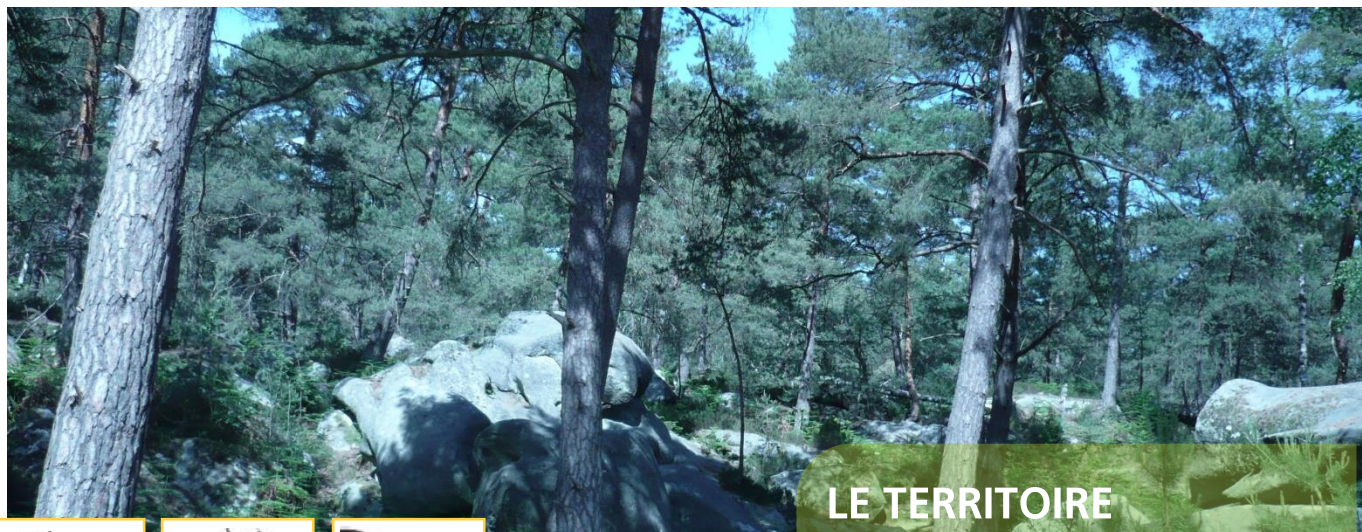


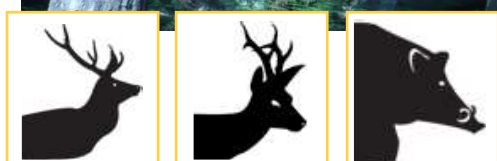
FONTAINEBLEAU

Forêt domaniale de Fontainebleau



LE TERRITOIRE

Située aux portes de Paris (60 km), la prestigieuse forêt de Fontainebleau abrite des populations de grands animaux. Sur ce massif forestier de 17 000 ha, le lot de chasse en licence dirigée couvre 9 300 ha



Ses atouts pour la chasse

Sur un territoire très étendu aux biotopes très variés, vous passerez des grandes futaies de chênes au chaos rocheux pour redescendre dans les « plaines » aux peuplements de pins.

Cette grande diversité forestière est parfaite pour accueillir des populations de grands cervidés, chevreuils et sangliers qui y sont en nombre suffisant pour passer d'agréables journées de chasse.

Les prestations proposées

Battues cervidés

Organisées et encadrées par le personnel de l'ONF, ces battues ont lieu le lundi de novembre à février. Les animaux proposés sont essentiellement des grands cervidés : biches, faons et cerfs coiffés, et quelques sangliers.

Le nombre de traques est généralement de 3 (exception en cas de tableau important). Le rendez-vous est fixé à 8h à l'Ermitage de Franchard. La chasse débute réellement vers 9h45, 10h pour se terminer vers 16h. Chaque chasseur reçoit une part de venaison en fonction du tableau. La restauration n'est pas prévue, chacun doit apporter son repas, une salle est mise à disposition. Les réservations sont individuelles, le nombre de chasseurs est de 24 par journée ; postés sur des miradors mobiles mis en place à chaque traque.

Battues sangliers

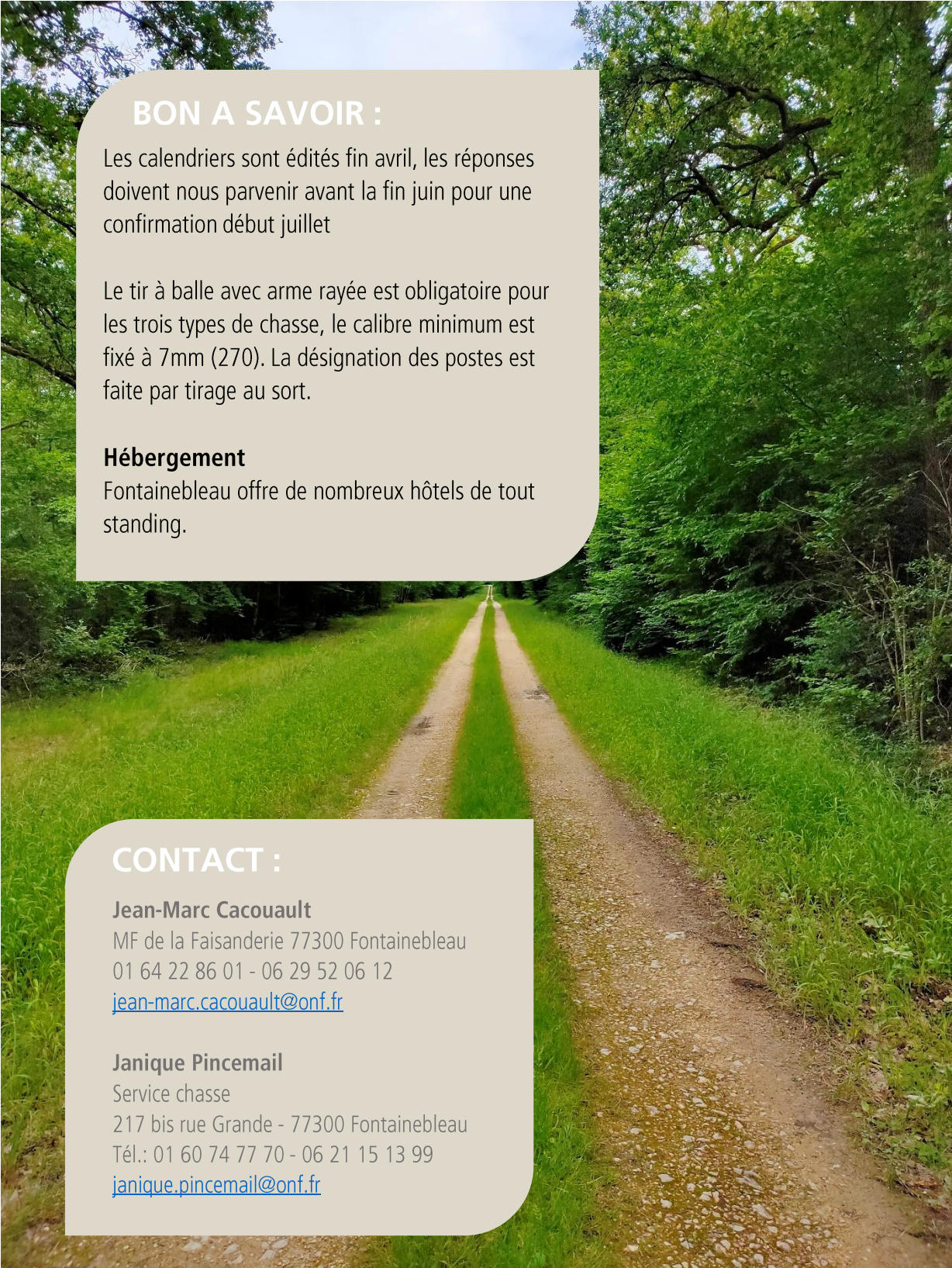
Organisées et encadrées par des personnels de l'ONF, ces battues ont lieu le jeudi de novembre à février. Les animaux proposés au tir sont essentiellement des sangliers, accessoirement quelques biches et faons, plus rarement des chevreuils. Le nombre de traques est généralement de trois par journée (excepté en cas de tableau important). À l'issue de la journée et en fonction du tableau, chaque chasseur reçoit une part de venaison. Votre forfait journalier comprend la chasse et les repas (petit déjeuner, collation entre la 1re et la 2e traque, dîner). Le nombre de fusils est compris entre 32 et 36.

Poussées silencieuses miradors

Organisées et encadrées par des personnels de l'ONF, ces poussées ont lieu le vendredi de novembre à février.

Les animaux proposés sont des sangliers et des grands cervidés y compris cerfs coiffés. La particularité de ces journées réside dans l'utilisation de miradors mobiles (aluminium) qui permettent des tirs fichants très sécurisants. Cette technique est surtout utilisée en bord de ville ou dans les sites très fréquentés par le public. Le nombre de chasseurs est limité à 12.

L'accès à ce type de chasse est soumise à la participation à un minimum de quatre journées au sol (lundi ou jeudi).



BON A SAVOIR :

Les calendriers sont édités fin avril, les réponses doivent nous parvenir avant la fin juin pour une confirmation début juillet

Le tir à balle avec arme rayée est obligatoire pour les trois types de chasse, le calibre minimum est fixé à 7mm (270). La désignation des postes est faite par tirage au sort.

Hébergement

Fontainebleau offre de nombreux hôtels de tout standing.

CONTACT :

Jean-Marc Cacouault

MF de la Faisanderie 77300 Fontainebleau
01 64 22 86 01 - 06 29 52 06 12
jean-marc.cacouault@onf.fr

Janique Pincemail

Service chasse
217 bis rue Grande - 77300 Fontainebleau
Tél.: 01 60 74 77 70 - 06 21 15 13 99
janique.pincemail@onf.fr